



EXTRAIT Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2020-035

OBJET : SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

L'An deux mille vingt, le dix-huit du mois de juin à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, à la salle ESPACE CATHARE, place de la gare à QUILLAN, suite à la convocation faite le 11 juin 2020 par Monsieur le Président.

Etaient présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Lucien RIVIE (Belfort sur Rébenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Évelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) Eric ASTIER (Corbières), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DEBOISSIEU (Counozouls), Claire THENARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Georges REVERTE (Espéza), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou) Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Gérard JALIBERT (Montfort sur Boulzane), Francis ROUTELOUS (Montjardin) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Claude DELOUSTAL (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Benoit OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (Saint Benoît), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (Saint Jean de Paracol), Patrice PIVOST (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Paul COEFFARD (Val de l'Ambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby) Marc RIVALS (Villefort).

Procuration : Marcel MARTINEZ (Axat) procuration à Francis SAVY, Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) procuration à Alfred VISMARA, Christian ARAGOU (Le Bousquet) procuration à Benoit OLIVE, Nadia PARACHINI (Quillan) procuration à Jacques SIMON, Martine DAFFOS (Quillan) procuration à Mohamed EL HACHI, Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) procuration à Jacques GALY ;

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat) Guy CLÉMENT (Axat), René LAFFONT (Belcaire), Jean Pierre CLAUDE (Comus) Chantal PRIOUL (Espéza) Pierre CROS (Espéza), Jean-Claude TOLLON (Espéza), Virginie ORTIZ (Espéza), Gérard GILLION (Espéza), Dalila KHALFA (Espéza), François LACROIX (Espezel) Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle) , Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Georges DUBRUNFAUT (Rodome), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Richard ASSENS (Saint Louis et Parahou),

Invités : Christian MAUGARD (Quillan),



Secrétaire de séance : Jean Christophe GAUVRIT

Nombre de conseillers en exercice : 84

Présents : 56

Votants : 62

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

NOM ASSOCIATION	Montant demandé	Subvention versée 2019	Proposition 2020	Observations
Artistes à Suivre	1000 €	0 €	0 €	Manifestation Annulée COVID
Les amis du Gesppe	2 000 €	0 €	2000 €	Sous réserve du maintien de la manifestation
Maison Pluri Professionnelle de Santé de la HVA et du Donezan	5 000 €	0 €	2500 €	
M'Espé Maison Pluri Professionnelle de Santé d'Espérazza	5 000 €	0 €	2500 €	
Traverse 119	150 €	0 €	0 €	
Journées Forestiers	2000 €	0€	2000 €	
ACCES	4000 €	0 €	2 000 €	
Foire d'Espezet	8000 €	8 000 €	8000 €	Sous réserve du maintien de la manifestation dans mêmes conditions que les années précédentes
Accroche note école de Musique d'Espérazza	2000 €	0 €	0 €	
Amicale des sapeurs-pompiers du Pays de Sault	Pas de montant défini	0 €	0 €	
Secours populaire	Pas de montant défini	0 €	0 €	
ASA des Corbières	2500 €	0 €	0 €	Manifestation Annulée COVID
Club snowboard Ax 3 domaines	Pas de montant défini	0 €	0€	

Le Conseil ;

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

D'attribuer les subventions aux associations selon le tableau sus présenté

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 19 juin 2020

Pour extrait conforme,

*Transmis au représentant de l'Etat,
le 22 juin 2020
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le 22 juin 2020*

